

ARRETE 2026-T061

La Maire de la Commune de SAINT GENEST MALIFAUX,

VU le Code des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 131.3 et L 131.4 ;

VU le Code de la Route ;

CONSIDERANT la demande du 16 septembre 2026 de l'entreprise SEETP ROBINET – ST ETIENNE TSA 70011 69134 DARDILLY Cédex, représentée par Monsieur THIOLIERE Emilien ;

CONSIDERANT qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre les mesures nécessaires en vue d'assurer la sécurité des personnes à l'occasion **de travaux pour le renouvellement réseaux EU rue Saint Rambert 42660 Saint Genest Malifaux ;**

A R R E T E :

Article 1 : Du lundi 21 septembre 2026 au lundi 18 janvier 2027

➤ **Circulation :**

La route sera barrée :

- du 18 rue Saint Rambert au 2 rue de la Pierre du Lièvre.
- du 18 rue Saint Rambert à l'intersection de la route de Magnoloux.

➤ **Stationnement :**

Le stationnement de tous véhicules sera interdit.

➤ **Déviation :**

- Une déviation sera mise en place **pour les véhicules légers et pour les poids lourds par la rue du Forez, la rue des Jonquilles.**
- Une déviation sera mise en place **pour les véhicules légers et pour les poids lourds par la place Maréchal Foch, la rue du Velay, la rue de l'Etang, la rue Saint Rambert.**

Article 2 : Une signalisation adéquate ainsi qu'une pré-signalisation seront installées de part et d'autre des travaux.

Les déviations PL et VL seront signaler différemment.

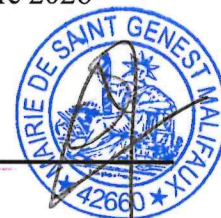
Article 3 : Ces signalisations seront mises en place et maintenues par l'entreprise SEETP ROBINET pendant toute la durée des travaux.

Article 4 : L'entreprise SEETP ROBINET, Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de SAINT-GENEST-MALIFAUX, Madame la Responsable des Services Techniques, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LYON, dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à SAINT GENEST MALIFAUX, le 18 septembre 2026

La Maire
Geneviève MANDON



Mairie

1 place de l'Hôtel de Ville - 42660 SAINT GENEST MALIFAUX

Tél. : 04 77 51 20 01

Mail : mairie@st-genest-malifaux.fr - Internet : www.st-genest-malifaux.fr